



URBanisme Aménagement
et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac
81600 GAILLAC
05.63.41.18.43
sebastien.charruyer@urba2d.com

Département du Tarn

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BERNAC

Modification N°1 du PLU soumise à l'enquête publique
par arrêté communautaire en date du

M. le Président : Paul SALVADOR

3. DOCUMENTS GRAPHIQUES



URBanisme Aménagement
et Développement Durable

✉ 1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac
81600 GAILLAC
☎ 05.63.41.18.43
sebastien.charruyer@urba2d.com

Département du Tarn

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BERNAC

Modification N°1 du PLU soumise à l'enquête publique
par arrêté communautaire en date du

M. le Président : Paul SALVADOR

3.1. DOCUMENTS GRAPHIQUES AVANT MODIFICATION

Département du
Tarn

Communauté d'agglomération
Gaillac Graulhet

Commune de BERNAC

modification n°1
Plan Local d'Urbanisme

3.1. Document graphique
avant modification

Planche 1/1

Echelle : 1/2500

modification n°1 du PLU approuvée par
délibération du conseil communautaire
en date du

M. Le Président :
Paul Salvador



URBanisme Aménagement et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 sebastien.charruyer@urba2d.com

- ★ Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
- patrimoine végétal à protéger
- - - Fossé à protéger
- Emplacement réservé
- Bois à protéger
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- PPRi Tarn aval

Liste des emplacements réservés

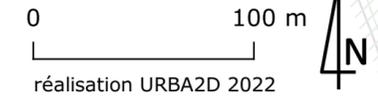
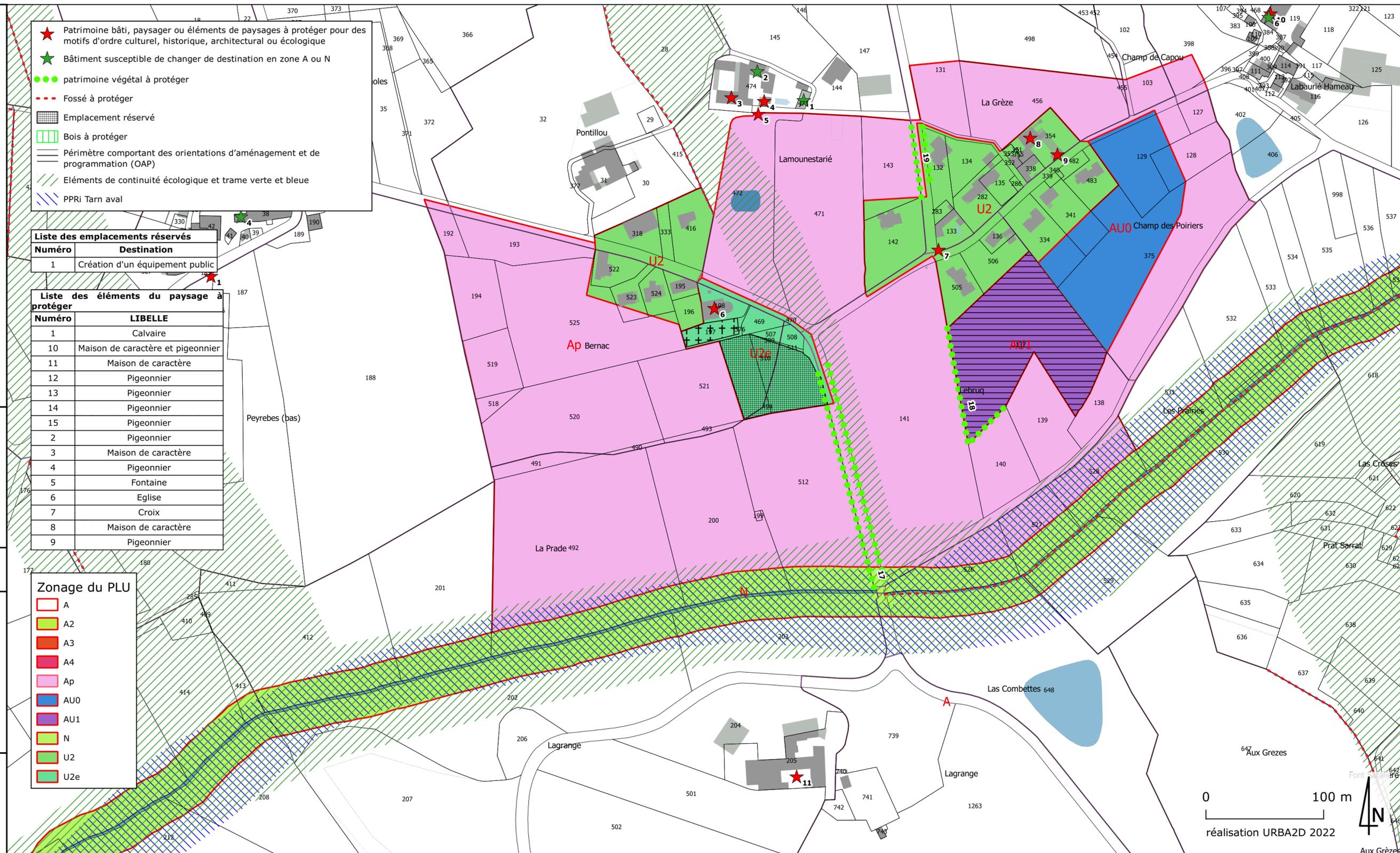
Numéro	Destination
1	Création d'un équipement public

Liste des éléments du paysage à protéger

Numéro	LIBELLE
1	Calvaire
10	Maison de caractère et pigeonnier
11	Maison de caractère
12	Pigeonnier
13	Pigeonnier
14	Pigeonnier
15	Pigeonnier
2	Pigeonnier
3	Maison de caractère
4	Pigeonnier
5	Fontaine
6	Eglise
7	Croix
8	Maison de caractère
9	Pigeonnier

Zonage du PLU

- A
- A2
- A3
- A4
- Ap
- AU0
- AU1
- N
- U2
- U2e





URBanisme Aménagement
et Développement Durable

✉ 1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac
81600 GAILLAC
☎ 05.63.41.18.43
✉ sebastien.charruyer@urba2d.com

Département du Tarn

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BERNAC

Modification N°1 du PLU soumise à l'enquête publique
par arrêté communautaire en date du

M. le Président : Paul SALVADOR

3.2. DOCUMENTS GRAPHIQUES MODIFIES

Département du
Tarn

Communauté d'agglomération
Gaillac Graulhet

Commune de BERNAC

modification n°1
Plan Local d'Urbanisme

3.2. Document graphique
après modification

Planche 1/1

Echelle : 1/2500

modification n°1 du PLU approuvée par
délibération du conseil communautaire
en date du

M. Le Président :
Paul Salvador



URBanisme Aménagement et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 sebastien.charruyer@urba2d.com

- ★ Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- ★ Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
- patrimoine végétal à protéger
- - - Fossé à protéger
- ▨ Emplacement réservé
- ▨ Bois à protéger
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- ▨ Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- ▨ PPRi Tarn aval

Liste des emplacements réservés	
Numéro	Destination
1	Création d'un équipement public

Liste des éléments du paysage à protéger	
Numéro	Typologie
1	Calvaire
10	Maison de caractère et pigeonnier
11	Maison de caractère
12	Pigeonnier
13	Pigeonnier
14	Pigeonnier
15	Pigeonnier
2	Pigeonnier
3	Maison de caractère
4	Pigeonnier
5	Fontaine
6	Eglise
7	Croix
8	Maison de caractère
9	Pigeonnier

Zonage du PLU

- A
- A2
- A3
- A4
- Ap
- AU0
- AU1
- N
- U2
- U2e

